

Réf: Dossier N° 130984

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BREUVAGE NATURE » en abrégé « BN »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon Ananeraie
en face de la société Manutention Africaine, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BREUVAGE NATURE » en abrégé « BN

»

Objet : - BREUVAGE D'EAU MINERAL
- PRODUCTION DE JUS NATUREL
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens, meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en

nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location - gérance de tout fonds de commerce;

- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

- Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon
Ananeraie en face de la société Manutention Africaine, Lot 0,
Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme KONE EPOUSE SIB FATOUMATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07115 du 05/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35709/GTCA/RC/2022 du 05/08/2022

